



Débat public sur l'éolien en mer en Normandie

-

Analyse des résultats du questionnaire pré- débat

V0 : le 6 septembre 2019

**Eclectic
Experience**

Donner du sens
à la participation

Faits marquants

Le questionnaire préparatoire au débat a recueilli **558 réponses**. Les hommes constituent **63% des répondants**, alors que les différentes tranches d'âges sont représentées (**les 26-35 ans étant les plus nombreux**).

Surtout, **81% déclarent avoir déjà entendu parler des projets de parcs éoliens en mer** de Normandie. Plus de la moitié des répondants citent explicitement un ou plusieurs des projets de parcs normands ayant déjà fait l'objet d'un débat public (Courseulles, Fécamp, Dieppe-Le Tréport). Le présent débat s'inscrit dans un contexte historique ayant déjà vu la Normandie débattre, parfois ardemment, de la question de l'éolien en mer : au vu du profil des répondants, les réponses de ce questionnaire semblent donc bien tenir compte d'une telle histoire.

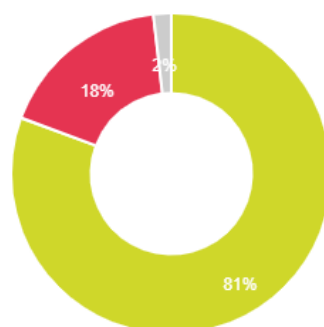
Les grands enseignements du questionnaire, que nous détaillons ci-après, peuvent se résumer comme suit :

- **les positions s'annoncent assez clivées**, traduisant de nombreuses craintes de certains (impacts sur l'environnement local), d'espoirs pour les autres (soutien aux énergies renouvelables),
- cela étant, **les sujets d'interrogation convergent** : ils portent notamment sur l'impact environnemental (notamment sur la biodiversité marine), paysager, et sur les activités marines,
- est-ce lié aux expériences précédentes ? Toujours est-il que les **répondants expriment une forte sensibilité à la manière dont les décisions seront prises**,
- les attentes sont unanimes à l'égard du débat en matière **d'information impartiale, d'écoute mutuelle, et d'une prise en compte de ses enseignements dans la décision**,
- en revanche, le périmètre du débat voit émerger deux visions contrastées ; pour certains, le débat **doit se limiter à l'identification d'une zone et des conditions de réalisation du projet**, pour d'autres il doit permettre de **débattre de l'opportunité de l'éolien en mer**.
- nombreux sont **ceux qui en appellent aux scientifiques pour clarifier les données du débat**.

Analyse des réponses

J'ai déjà entendu parler des projets de parcs éoliens en mer de Normandie

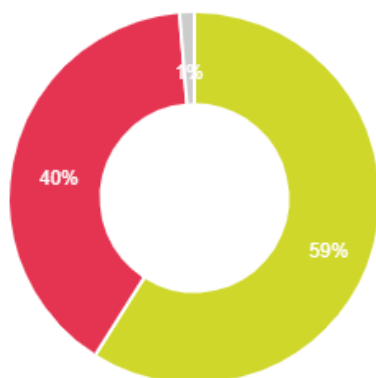
La grande majorité (81%) des répondants déclarent avoir déjà entendu parler des projets de parcs éoliens en mer de Normandie.



Déjà connaissance d'un projet éolien ?

J'envisage de participer au débat public

59% des répondants déclarent envisager de participer au débat.



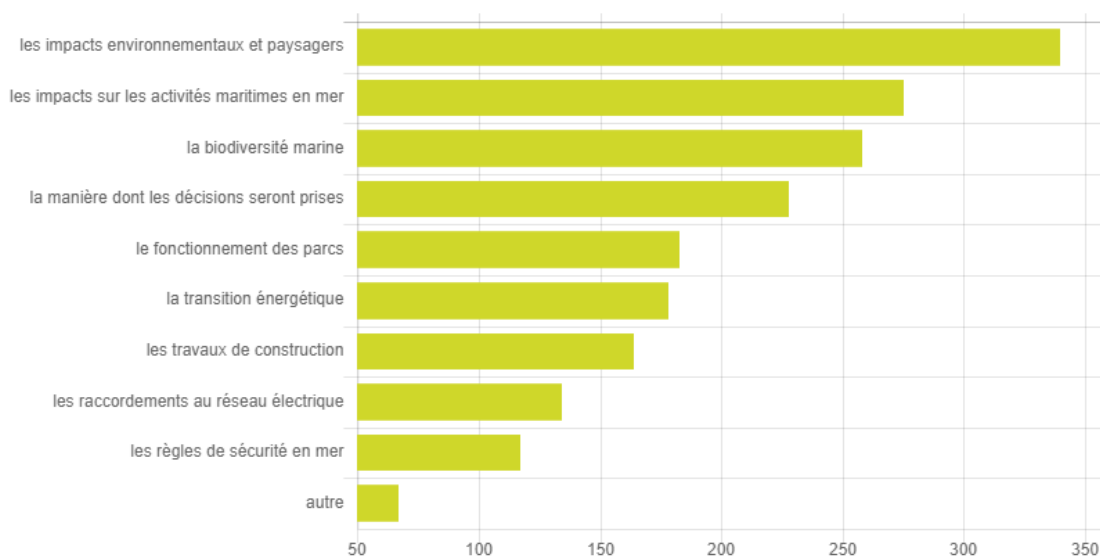
Participera au débat ?

Pour en savoir plus sur les parcs éoliens en mer, j'ai besoin d'informations principalement sur (5 choix maximum) :

Les répondants souhaitent avoir prioritairement des informations relatives aux impacts environnementaux et paysagers, aux impacts sur les activités en mer, à la biodiversité marine mais aussi la manière dont seront prises les décisions. Ce sont ces mêmes sujets qui sont largement abordés par les participants comme étant les questions prioritaires à porter au débat (voir question suivante).

Sont jugés moins prioritaires les informations sur les raccordements au réseau électrique et les règles de sécurité en mer.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS ÉOLIENS EN MER, LES RÉPONDANTS ONT BESOIN D'INFORMATIONS PRINCIPALEMENT SUR : (5 CHOIX MAXIMUM)



Sous l'intitulé "autre", les répondants sollicitent des informations diverses, que l'on peut regrouper comme suit :

- Sur le rendement du parc, son coût au Kwh et le niveau de subventions de l'énergie produite,
- Des comparaisons avec les autres sources d'énergie (nucléaire notamment),
- Les moyens techniques de compenser l'intermittence de la production,
- L'impact écologique du parc, de la fabrication du matériel au démantèlement et au recyclage,
- La destination de l'électricité produite (locale ou nationale, voire au-delà),
- Les retombées économiques.

Les questions prioritaires que je souhaiterais porter au débat...

Interrogés sur les trois questions prioritaires du débat public, les répondants ont interprété cette demande de plusieurs façons. Les uns ont présenté les informations et connaissances que le débat devra selon eux permettre d'apporter, d'autres ont posé des questions relevant davantage des questions au maître d'ouvrage à poser au cours du débat.

Les **impacts environnementaux et paysagers** sont apparus au premier rang des besoins d'information exprimés, renforcés par les questions liées à la **biodiversité marine**, au 3e rang. Il est logique de voir ces sujets également considérés comme une question prioritaire.

Par exemple, des répondants s'interrogent :

- *"Est-on sûr que l'implantation des éoliennes en mer n'aura aucun impact sur la biodiversité, les fonds marins et la pêche ?"*
- *"Est-ce que la faune marine ne va pas souffrir ?"*

Nombreux sont ceux qui, sans davantage de détails, se contentent de juger l'impact environnemental comme question prioritaire du débat.

Certaines estiment néanmoins nécessaire de disposer d'une comparaison de ces impacts avec ceux d'autres activités maritimes :

- *"Ce projet a-t-il un impact majeur sur l'environnement en comparaison avec les autres activités maritimes actuelles ? Si oui, lequel ?"*

Au détour de ce sujet, on repère plusieurs fois la suggestion suivante : Que le parc éolien et ses environs "soient transformés en réserve de biodiversité donc interdits à toute navigation et pêche quelles qu'elles soient", voire l'aménagement "des parties sous-marines pour offrir des abris aux alevins et poissons d'une manière générale".

Aux vues des réponses aux questions ouvertes, il semble que les répondants préoccupés par "les impacts environnementaux et paysagers" ne constituent pas un groupe homogène : on trouve plus sûrement des participants préoccupés par **les impacts écologiques**, et d'autres par **les impacts paysagers**. Sur ce sujet, dont l'expérience montre qu'il s'agit d'un thème pouvant nourrir de vifs échanges on trouve pourtant peu de réponses le mentionnant comme question prioritaire :

- *"Est-il possible de réaliser ces parcs hors de vue des côtes, c'est-à-dire à plus de 35 km des côtes ? A cette distance, il n'y aura plus aucune contestation des riverains."*
- *"Pourquoi ne tient-on pas compte des plages du Débarquement et de leur attrait pour le tourisme ? Les élus travaillent d'un côté sur le tourisme, et de l'autre ils détruisent les paysages. On ne s'y retrouve plus dans leurs tergiversations."*

Ça et là, on peut relever des références ironiques à Deauville, comme par exemple dans cette question : *"Pourquoi les parcs prévus ne sont pas installés devant les villes les plus touristiques (Deauville par exemple) ?"*

Ailleurs, un répondant suggère, toujours en parlant de cette station balnéaire, que *"les riches participent au développement en prêtant leur plage."* Sans être massives, ces interventions montrent que la question sociale n'est pas absente du débat.

Plus largement répandue est l'idée que la Normandie est déjà largement pourvue en installations de production d'électricité. *"Pourquoi en Normandie, qui possède deux centrales nucléaires, et pas en Bretagne, région beaucoup plus ventée ?"*, s'interroge un participant. *"Les Normands vivent sous la menace de l'accident nucléaire et la région est excédentaire en production électrique. L'ouverture de parcs éoliens amènera-t-elle la fermeture des centrales nucléaires ?"*, demande un autre.

L'impact du parc sur les activités maritimes représente également une source d'intérêt certaine pour les répondants, la seconde si l'on considère la question fermée relative aux besoins d'information. La pêche fait principalement partie de ces activités : certains souhaitent mieux connaître les effets du parc sur ce secteur professionnel, alors que d'autres veulent savoir *"quelles mesures ont été prises afin de préserver l'activité économique d'entreprises qui seraient impactées par l'installation de nouveaux parcs éoliens en mer ?"* À l'inverse, concernant le transport maritime, un participant se demande *"pourquoi adapter l'éolien aux contraintes des routes maritimes et non l'inverse étant donné que le trafic maritime est un gros émetteur de pollution ?"*

La manière dont les décisions seront prises s'inscrit à une notable quatrième place. Une attention relativement importante à cette question, de la part de répondants dont un grand nombre se déclarent expérimentés en matière de débat public.

- *"Quelles sont précisément les étapes qui suivent un tel débat public ?"*,
- *"Quels pouvoirs ont les participants au débat sur la décision ?"*

D'autres souhaitent voir éclairci le positionnement des pouvoirs publics au niveau local comme national :

- *"Les élus sont-ils favorables à d'autres projets ?"*,
- *"Comment se fait-il qu'on n'ait rien fait depuis 30 ans ? Quels sont les lobbies qui sont derrière ?"*

Cette référence aux "lobbys" est rencontrée plusieurs fois au cours du questionnaire, par des participants aux opinions diverses mais toujours entendu comme des groupes perçus négativement et dont le poids amènerait des décisions à l'encontre de l'intérêt général.

Quoi qu'il en soit, si l'influence du débat sur la décision est une préoccupation récurrente chez les participants aux débats publics, il est remarquable que celle-ci survienne si tôt et de manière si nette.

En matière de prise de décision, un volume notable de questions porte sur les appels d'offres :

- *"Quel est le processus d'autorisation et d'attribution du parc éolien de Normandie ?"*,
- *"Comment s'assurer que la transparence soit garantie au maximum (cf AO 1 et 2 avec énorme opacité sur les tarifs, etc.) ?"*.

Plusieurs questions portent sur l'implication des habitants, par le biais par exemple d'un financement participatif :

- *"Les habitants peuvent-ils investir dans ce projet ? Ou est-ce uniquement de grands groupes ?"*, demande une répondante.
- D'autres précisent : *"Est-ce qu'un investissement citoyen sera disponible pour les futurs projets ou bien une implication d'une SEM normande intégrée au projet ?"*, ou encore : *"Le contenu local sera-t-il mieux valorisé que dans le CDC de l'AO3 ?"*

Le fonctionnement des parcs et leurs caractéristiques soulèvent un certain nombre de questions, que l'on retrouvera très vraisemblablement dans le système questions-réponses aux premiers temps du débat. Illustrant les attentes les plus fréquemment exprimées par les répondants, citons ainsi les questions suivantes :

- *"Qui sera l'exploitant ? Public/privé ?"*
- *"Pourquoi en mer ?"*
- *"Pourquoi 1 GW ?"*
- *"Positionnement de la base de maintenance dans le port de Fécamp"*
- *"Combien d'énergie fossiles pour construire le parc ?"*
- *"Quelle technologie ? flottante ou fixe ?"*
- *"Comment sont posés les câbles électriques au fond de la mer et combien y en a-t-il ?"*
- *"Quelles sont les solutions techniques apportées afin d'assurer un raccordement fiable et rentable sur le long terme ?"*
- *"Combien vont-elles coûter, quel constructeur va les construire, de quelle nationalité, d'où proviennent la fabrication des différents éléments de construction ?"*
- *"Quel avenir pour les éoliennes offshore si plus de métaux rares ?"*
- *"Que représente en termes d'énergie produite un parc éolien en mer ?"*
- *"Efficacité énergétique"*
- *"Quel rendement sur 12 mois ?"*
- *"Comment concentrer les parcs éoliens et minimiser le nombre de raccordements ?"*
- *"« N'est-il pas possible de construire d'autres postes de raccordement (et d'autres lignes) que ceux indiqués dans le document de synthèse ?"*
- *"Durée de vie du parc ?"*

Dans ce foisonnement de questions, certaines reviennent de manière récurrente. Il s'agit de celles relatives notamment au **coût**, au **rendement**, et aussi voire surtout au **démantèlement du parc en fin de vie**. Plusieurs interventions se résument ainsi dans cette question : "*Quels engagements seront pris par les exploitants sur la remise à propre en fin d'exploitation ?*"

Le coût de l'électricité produite et son éventuel subventionnement sont également évoqués, par exemple au travers de ces questions concises :

- "*Rentable si subventionné ?*"
- "*Coût pour le consommateur ?*"
- "*Quelle est la dynamique du marché mondial de l'éolien en mer ?*"

Un participant cite l'exemple de Courseulles et déclare :

- "*Est-il possible de limiter le soutien public à ces parcs ? Il paraît que les prix actuellement sont proches de ceux du marché, alors que celui de Courseulles a un coût de soutien public assez disproportionné.*"

Enfin, parmi les caractéristiques du projet, sa **localisation** soulève bien entendu de nombreuses questions, par exemple :

- "*Sera-t-il envisagé une zone extensible qui permettrait de réduire les coûts ?*"
- "*La limite extérieure de la mer territoriale (12 milles) est-elle une distance impérative pour l'implantation d'un parc ?*"
- "*Possibilité d'étendre les parcs déjà autorisés ?*"
- "*Pourquoi la distance des côtes n'est-elle pas imposée par l'Etat aux opérateurs privés ?*"
- "*Quels critères de choix des zones ?*"
- "*Quel pourcentage de la Manche propice aux éoliennes ?*"
- "*Où les éoliennes seront-elles construites ?*"

À noter également que, pour plusieurs demandes d'informations relatives au parc, telles qu'entre autres le coût financier, le coût en CO2 ou le rendement, plusieurs répondants souhaitent disposer de comparatifs avec les autres modes de production énergétique. Si le thème de la **transition énergétique** semble classé plutôt bas dans les besoins d'informations des répondants, la multiplicité des questions sur ce thème montre que la pertinence même de l'éolien en mer reste un objet de débat. C'est ainsi que des répondants demandent :

- "*Quels sont le coût / bilan carbone globaux (R&D, développement, construction, exploitation, démantèlement, recyclage) des différentes filières de production d'électricité ?*"
- "*Combien de parcs en Normandie pour contribuer aux 50% de la production par le renouvelable ?*"
- "*Quels sont les autres moyens possibles pour obtenir vraiment la meilleure énergie décarbonnée ?*"
- "*A-t-on démontré que l'éolien maritime est intéressant pour réduire les émissions de CO2 liées à la production d'électricité comparativement à l'éolien terrestre et au nucléaire (en prenant en compte les émissions grises) ?*"
- "*Combien de centrales nucléaires et/ou à charbon ce parc peut-il remplacer ?*"

- *Si l'éolien est développé en mer allez-vous stopper l'éolien terrestre ?*
- *"Quel intérêt économique, l'intermittence et le caractère aléatoire de la production impliquant de disposer en permanence de moyens de production de puissance égale, et donc un investissement supplémentaire ?*
- *"Pourquoi avoir abandonné les hydroliennes ?*

De la même manière, une vision claire de la stratégie énergétique française sera particulièrement attendue. Plusieurs demandes sont formulées à ce sujet, par exemple :

- *"Est ce que l'État a une vision prospective des besoins énergétiques à 2050 et des usages ?", "*
- *Quelles sont les réelles volontés de l'État en termes de développement des énergies renouvelables en général ?*
- *Quelle est la stratégie énergétique de la France en termes de mix énergétique ?*
- On trouve aussi, plus critique, la question : *"Pourquoi dépenser l'argent du contribuable pour des éoliennes alors qu'en France l'électricité ne génère pas de CO2 ?*

À plusieurs reprises sont également posées des questions sur la vocation du parc et de l'électricité qui y sera produite, des questions essentielles qui semblent devoir conditionner l'opinion de certains participants :

- *"Est ce que ces nouveaux parcs sont là pour répondre à l'augmentation de la demande énergétique ou pour répondre à la mode écologique ?"*
- *"L'énergie qui sera produite est-elle vouée à alimenter le territoire français et à le rendre autonome grâce à une source d'énergie propre ou est-ce que le but est purement mercantile pour revendre l'électricité sur les marchés extérieurs ?"*

Sur l'ensemble de ces sujets, des comparaisons avec les expériences étrangères sont réclamées. Un répondant demande ainsi :

- *"Comment nous permettre de profiter pleinement de l'expérience des pays d'Europe du Nord qui exploitent des parcs en mer depuis plus de 15 ans et peuvent nous faire part des réels impacts (positifs ou négatifs) constatés, tant en termes d'impacts environnementaux, qu'économiques ou touristiques ?"*

Certains, qu'ils soient a priori opposés ou favorables au projet, ne doutent pas que de tels exemples conforteront leur opinion. On lit ainsi chez un "opposant":

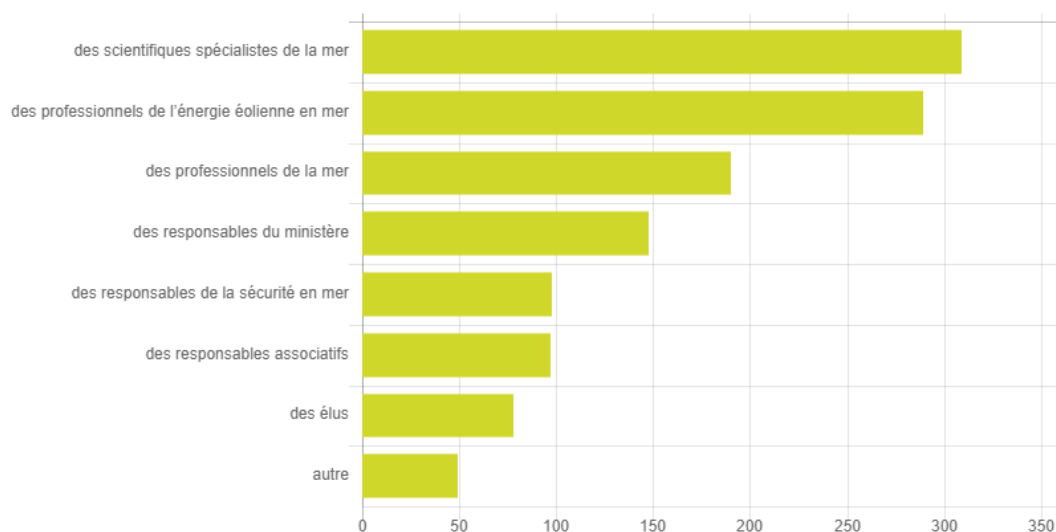
- *"Quand on voit l'expérience de nos voisins, pourquoi continuer l'éolien ? Une folie, un désastre écologique qui ne remplacera pas le nucléaire et va augmenter le CO2 à cause de son intermittence.",* tandis qu'un "partisan" déclare : *"Le débat doit arriver à s'appuyer sur les retours d'expérience étrangers (Europe du nord) pour démontrer son intérêt et balayer les fausses idées qui peuvent circuler."*

Non recensée dans la question sur les besoins d'information mais assez souvent jugée prioritaire, la question des **retombées économiques** fait naître plusieurs questions. Le "Développement économique grâce au projet" et "l'emploi lié aux parcs éoliens en mer" sont des thèmes sur lesquels plusieurs répondants attendent des éclaircissements.

Enfin, de manière plus limitée, la **sécurité du parc** en rapport avec la navigation maritime ou aérienne est quelquefois évoquée. Situation géographique et actualité obligent, les **effets du Brexit sur le projet** soulèvent aussi quelques questions.

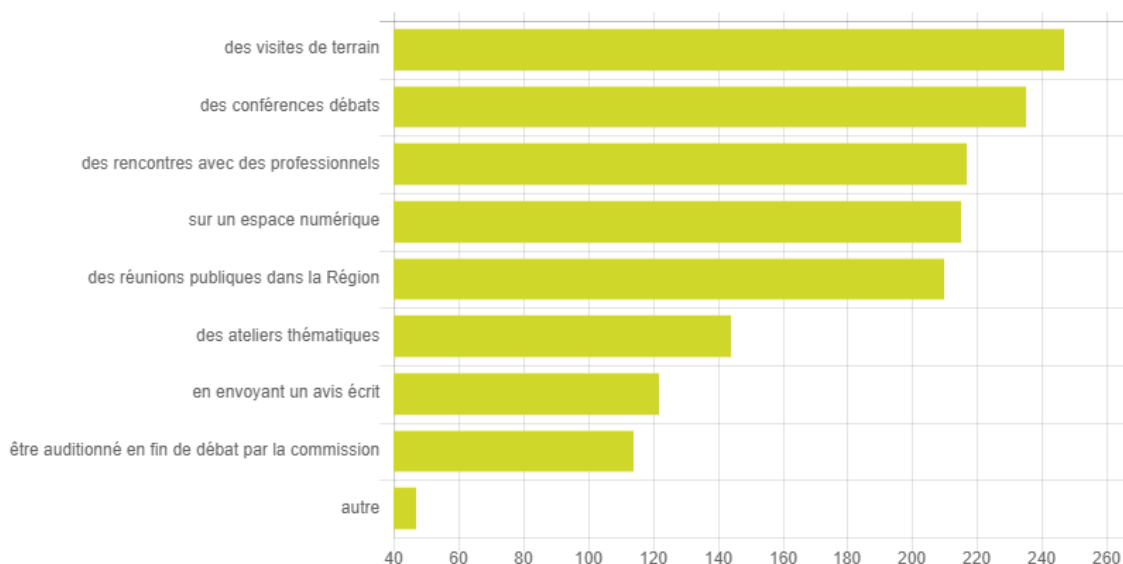
Pour mieux comprendre le sujet, j'aimerais rencontrer en priorité des...

Les répondants souhaitent rencontrer prioritairement des scientifiques spécialistes de la mer, des professionnels de l'énergie éolienne en mer, et des professionnels de la mer. Sont cités moins fréquemment les élus, et les responsables associatifs.



J'aimerais participer à ...

A cette question, les répondants ont fait part de leurs souhaits de participer à différentes modalités : visites de terrain, conférences débats, rencontres avec des professionnels, espace numérique, réunions publiques. Sont un peu moins citées les modalités suivantes : ateliers thématiques, envoyer un avis écrit, auditions par la commission.



A la réponse « autres », ont aussi été proposées les modalités suivantes :

- Visites de champs d'éoliennes similaires à celui envisagé,
- Informations via la télévision,
- Sessions d'informations au cours desquelles seraient présentés le fonctionnement des appels d'offre,
- Travaux & revues scientifiques,
- Participer à une journée d'échanges,
- Consulter les analyses provenant d'organismes neutres,
- Groupes de citoyens, de type « comités de suivi »
- ...

A noter, que certains répondants se sont servis du champ « autres » pour faire part de leur scepticisme quant à l'impact du débat sur les décisions qui seront prises par la suite.

Un participant indique aussi que : « *les rencontres avec des professionnels ne sont pas une bonne idée car elles sont trop orientées intérêts privés et business* »

A votre, avis le débat sera utile si...

Une grande partie des participants ont apporté des réponses particulièrement détaillées à cette question, dressant un certain nombre de conditions pour que le débat s'avère utile.

La majeure partie des réponses porte sur des attendus classiques vis-à-vis du débat public. Une **information impartiale et exhaustive**, **l'écoute mutuelle**, la recherche de **l'intérêt général**, la prise en compte des enseignements du débat **dans la décision**. Ces positions sont très largement exprimées mais, n'apportant guère d'éclairage particulier, nous allons nous attacher davantage à des positions un peu moins consensuelles mais plus instructives quant aux attentes de certains participants.

Le besoin de clarifier le périmètre du débat apparaît assez rapidement. Nous avons en effet constaté, au chapitre des questions prioritaires, une demande significative d'informations relatives à l'éolien en mer dans son ensemble. Des études comparatives des différents modes de production d'énergie, de leur coût, de leur efficacité, de leur impact environnemental... sont réclamées. Or, pour un groupe significatif de participant, l'objet du débat est tout autre : il ne s'agit pas de "refaire le débat" sur la production énergétique ni même, pour les plus engagés, de questionner l'opportunité même d'un parc au large de la Normandie.

C'est ainsi que des répondants déclarent :

- *"Le débat sera utile s'il s'attache uniquement à définir les zones susceptibles d'accueillir de nouvelles capacités éoliennes en mer dans la perspective des objectifs de transition énergétique, et non à refaire un énième débat sur l'utilité ou non de l'éolien.", ou ailleurs : "En ligne avec la demande initiale du gouvernement et du Ministre - telle que déclinée dans le projet de PPE, le débat public sera utile s'il permet d'identifier des zones susceptibles d'accueillir de nouvelles capacités éoliennes en mer (minimum 1GW, voire plus). Le débat public sera utile si les zones identifiées le sont en accord avec l'ensemble des parties prenantes et dans un esprit de compromis/consensus. Il ne s'agit pas d'un débat sur "faut-il de nouvelles éoliennes ?" mais "où placer les nouvelles éoliennes ?".*

Pour certains, convaincus de la pertinence du projet, le débat sera utile s'il permet enfin la concrétisation de l'éolien en mer :

- *"Le débat public sera utile s'il planifie une bonne fois pour toute un programme éolien en mer ambitieux sur la façade Manche, en y associant des préconisations de mesures."* Chez les opposants, la position n'est pas tout à fait l'inverse : peu attendent du débat qu'il conduise à l'abandon du projet ; en revanche, nombreux sont ceux qui expriment des doutes sévères sur l'utilité du débat public, dans des interventions ou les débats passés reviennent souvent (*"A l'instar de ce qui s'est passé pour Dieppe/Le Tréport, on imagine que tout est décidé d'avance et que ce débat va être à nouveau une mascarade. Le Président du débat public de Dieppe/Le Tréport avait, lors du débat final, déclaré qu'il avait été trompé et que les contrats avaient été signés en amont de cette consultation." ; "En 2013, pour le parc de Courseulles, le débat est intervenu après le choix de zone (en plein site du Débarquement) et du fournisseur, tout était figé."*).

Pour plusieurs participants, de tendance favorable au projet, le débat sera utile s'il fait intervenir une opposition "modérée", qui ne tiendrait pas à monopoliser l'espace de discussion. Ici aussi, les fortes oppositions exprimées dans les débats précédents ont laissé un souvenir encore présent : *"Le débat sera utile si : il permet au plus grand nombre de s'informer sur l'énergie éolienne et les enjeux en Manche, en faisant œuvre de pédagogie de façon impartiale et objective, il met en perspective le rôle de l'éolien en mer face aux enjeux de la transition énergétique (mix électrique français et européen), il aboutit à des propositions de zones préférentielles pour développer des parcs éoliens convenant au plus grand nombre. Il ne sera pas utile s'il est un défouloir partisan, caisse de résonance d'une opposition s'exprimant de façon majoritaire dans ce genre de débat, ne permettant pas in fine de faire des propositions."*

Un répondant se réfère quant à lui aux débats sur le nucléaire pour exprimer son rejet des oppositions trop virulentes.

Au contraire, des acteurs locaux mettent l'accent sur l'écoute prioritaire des habitants du territoire ("*Si vous tenez compte de l'avis des personnes directement impactées par ce projet, c'est à dire concernant Le Tréport, les pêcheurs, les résidents et les élus.*") Certains considèrent qu'une telle écoute n'a pas forcément été acquise lors des débats précédents ("*Si tous les avis sont entendus et pris en compte, pas de sourde oreille sur les avis des locaux qui vivront au quotidien auprès des éoliennes*"), certains critiquant même la commission de l'époque dans ce domaine ("*Si contrairement au débat public précédent, les membres de la commission particulière font preuve de moins de condescendance à l'égard des acteurs locaux (élus, associations, techniciens, ...), certes provinciaux, mais au fait des mentalités et préoccupations des habitants.*")

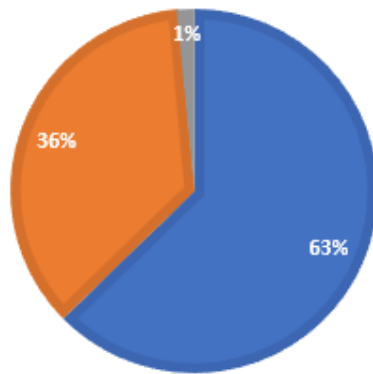
Une nouvelle fois, ces positions reflètent certaines tendances chez les acteurs du débat, mais qui ne doivent pas masquer un consensus, au moins apparent, sur des principes que la CNDP et la commission particulière du débat public mettent déjà en application. Reste que, dans un contexte marqué par de fortes oppositions, ce questionnaire permet de dessiner quelques enjeux importants, au premier rang desquels l'établissement d'un dialogue respectueux entre les participants et l'instauration d'une confiance dans le débat public et son influence sur la décision.

Dans cette perspective, on note la confiance notable accordé aux scientifiques : ils arrivent au premier rang des personnes que les répondants souhaiteraient rencontrer pour s'informer, et son plusieurs fois cités dans les questions ouvertes comme gage d'impartialité. Cette confiance dans le monde scientifique ne va pas de soi, celui-ci est par exemple bien plus controversé dans le débat sur les matières radioactives actuellement en cours. Témoigne de cette confiance accordée aux scientifiques cet exemple qui illustre, d'une manière certes extrême, les perceptions qui peuvent être attachées aux différents intervenants du débat : "*Si les promoteurs privés du projet n'y sont pas associés, leurs intérêts économiques les privent de toute crédibilité. Il en est de même pour les représentants des pêcheurs qui ne peuvent que "prêcher pour leur paroisse". Les intervenants doivent être des scientifiques, tant pour le milieu marin que pour le milieu énergétique, qui exposent des informations brutes que chacun pourra juger. Pourquoi ? Comment ? Quelles alternatives ?*".

Profil des répondants

GENRE DES REpondANTS

■ Hommes ■ Femmes ■ Non renseigné



AGE DES RÉPONDANTS

■ 15-25 ans ■ 26-35 ans ■ 36-45 ans ■ 46-55 ans ■ 56 ans et plus ■ Non renseigné

